



BARÈME HONORAIRES H.T. IMMOBILIER D'ENTREPRISE ARTHUR LOYD TROYES – SENS – AUXERRE

VENTE IMMOBILIER COMMERCIAL OU INDUSTRIEL		
Prix de vente 0 à 50 000 €	Forfait de 4 000 € HT	A la charge de l'acquéreur Sauf dérogation expresse dans le mandat
Prix de vente 50 000€ à 100 000 €	9 % du prix de vente	A la charge de l'acquéreur Sauf dérogation expresse dans le mandat
Prix de vente 100 001 € à 250 000 €	8 % du prix de vente	A la charge de l'acquéreur Sauf dérogation expresse dans le mandat
Prix de vente 250 001 € à 500 000 €	7 % du prix de vente	A la charge de l'acquéreur Sauf dérogation expresse dans le mandat
Prix de vente 500 001 € à 1 000 000 €	6 % du prix de vente	A la charge de l'acquéreur Sauf dérogation expresse dans le mandat
Prix de vente > 1 000 001 €	5 % du prix de vente	A la charge de l'acquéreur Sauf dérogation expresse dans le mandat
VENTE DE FONDS DE COMMERCE, PARTS OU ACTIONS DE SOCIETE (honoraires inclus dans le prix de présentation si charge mandant)		
Prix de vente 0 à 30 000 €	Forfait de 3 500€ HT	A la charge du mandant Sauf dérogation expresse dans le mandat
Prix de vente 30 001 € à 90 000 €	10 % du prix de vente	A la charge du mandant Sauf dérogation expresse dans le mandat
Prix de vente 90 001 € à 300 000 €	8 % du prix de vente	A la charge du mandant Sauf dérogation expresse dans le mandat
Prix de vente 300 001 € à 500 000 €	7 % du prix de vente	A la charge du mandant Sauf dérogation expresse dans le mandat
Prix de vente 500 001 € à 700 000 €	6 % du prix de vente	A la charge du mandant Sauf dérogation expresse dans le mandat
Prix de vente > 700 001 €	5 % du prix de vente	A la charge du mandant Sauf dérogation expresse dans le mandat
LOCATION		
Bail professionnel, commercial, mixte Dérogatoire	30% du montant du loyer annuel HT/HC Avec un minimum forfaitaire de 1500€	50 % Bailleur 50% Preneur Sauf dérogation expresse dans le mandat
Bail avec droit d'entrée	30% du montant du loyer annuel HT/HC + 5% du droit d'entrée	50 % Bailleur 50% Preneur Sauf dérogation expresse dans le mandat
En cas de location avec option d'achat, le montant des honoraires sera de 30% du loyer annuel HT/HC + 50% HT des honoraires de la vente		
MANDAT DE RECHERCHE		
	Même honoraires que ceux du type de transaction concernée	A la charge du mandant
CESSION DE DROIT AU BAIL		
	10 % du prix de vente avec un minimum de 4000€	A la charge du mandant
AVIS DE VALEUR		
	A partir de 450 €	
REDACTION DE BAIL HORS TRANSACTION		
	950€	

